

Critères d'évaluation utilisés par le Collège d'évaluation à l'étape 1

Nom de la personne candidate :

Titre de la chaire :

Secteur et niveau de la chaire :

CRSH CRSNG IRSC

Niveau 1 2

Critères d'évaluation #1 : Qualité de la personne candidate

Pour satisfaire aux critères du Programme, la personne candidate doit :

| | |
|----------|--|
| Niveau 1 | <ul style="list-style-type: none">• être une chercheuse ou un chercheur exceptionnel et novateur de calibre mondial dont les réalisations ont eu un impact marqué dans son domaine;• être un ou une chef de file de réputation internationale dans son domaine;• avoir un excellent historique de recrutement et de supervision d'étudiants aux cycles supérieurs et de chercheurs postdoctoraux. |
| Niveau 2 | <ul style="list-style-type: none">• être une excellente chercheuse ou un excellent chercheur émergent de calibre mondial qui a fait preuve d'une créativité particulière en recherche;• avoir démontré qu'elle ou qu'il a le potentiel nécessaire pour se tailler une réputation internationale dans son domaine au cours des cinq à dix prochaines années;• avoir le potentiel nécessaire pour recruter, former et retenir d'excellents stagiaires, étudiants et futurs chercheurs. |

Cote : A (1^{er}- 10^e percentile) B (10^e - 20^e percentile) C (20^e - 30^e percentile) D (30^e + percentile)

Commentaires

Critères d'évaluation #2 : Qualité du programme de recherche

- Qualité, originalité et caractère novateur du programme de recherche
- Impact des résultats de recherche dans le domaine et sur la scène internationale, le cas échéant

Cote : A (1^{er}- 10^e percentile) B (10^e - 20^e percentile) C (20^e - 30^e percentile) D (30^e + percentile)

Commentaires :

Nom de la personne candidate :

Titre de la chaire :

Secteur et niveau de la chaire :

CRSH

CRSNG

IRSC

Niveau 1 2

Critères d'évaluation #3 : Effet structurant

La proposition de CRC génèrera :

- Un milieu de recherche et de formation stimulant au sein du laboratoire de la personne candidate, mais surtout de l'Université;
- Un effet de levier important pour la faculté, le département, le centre de recherche (s'il y a lieu), et pour l'Université tant à l'échelle nationale que sur la scène internationale;
- Une augmentation de la capacité de recherche dans le domaine, un renforcement d'un pôle d'excellence à l'Université ou la stimulation d'un domaine en émergence.

Cote : **A** (1^{er} - 10^e percentile) **B** (10^e - 20^e percentile) **C** (20^e - 30^e percentile) **D** (30^e + percentile)

Commentaires :